



FUSEAU

Le Foncier et ses Usages comme Socle de la
construction collective de la protection des
ressources et des miliEux AquatiqUes

COFIL, Octobre 2019
Foncier-SHS - milieux aquatiques

Tina Rambonilaza et al., Unité ETBX-Irstea



Enjeux de la gouvernance foncière intégrée.....

Objectifs scientifiques

Offrir un cadre conceptuel et des méthodes d'analyse pour étudier la construction de l'action foncière en train de se faire à l'échelle des territoires,

Identifier les facteurs de succès comme les facteurs d'échecs des actions/stratégies engagées

Traiter les différents aspects de cette construction : juridiques, socio-économiques, spatiales, politiques et institutionnelles

Objectifs opérationnels

Mettre en lumière certaines « pratiques » à éviter / à privilégier

Emettre quelques recommandations stratégiques (les acteurs relais, les ressources indispensables, les leviers d'actions, les erreurs à éviter)

Question principale :

Comment les différents acteurs à l'échelle des territoires se saisissent des différents outils de l'action foncière pour composer et agencer propriété et maîtrise d'usage, afin d'intégrer les enjeux de protection des milieux et biodiversité aquatiques.

Deux outils complémentaires de l'action foncière :

- les outils opérationnels (intervenir sur les terrains) et qui renouvellent les relations propriété/usages agricoles : les outils conventionnels, avec un focus particulier sur les BRE et ORE
- les outils dits stratégiques (pérenniser l'action foncière à vocation environnementale face aux arbitrages imposés par les enjeux multiples de la politique foncière à l'échelle des territoires : les documents de planification, en l'occurrence le SCOT).

Les Terrains

Trois terrains d'investigation pour :

Se référer à des « situations territoriales » très contrastées pour décrypter les facteurs de blocage et d'échec ; qu'identifier les dispositifs innovants en la matière

Déployer la diversité des clés de lecture offertes par les SHS et faciliter la mise en lien entre production de connaissance nouvelle, réalités observées, et action opérationnelle

Tirer des enseignements transversaux à partir de la diversité des problématiques liées à l'eau pour faire évoluer les pratiques

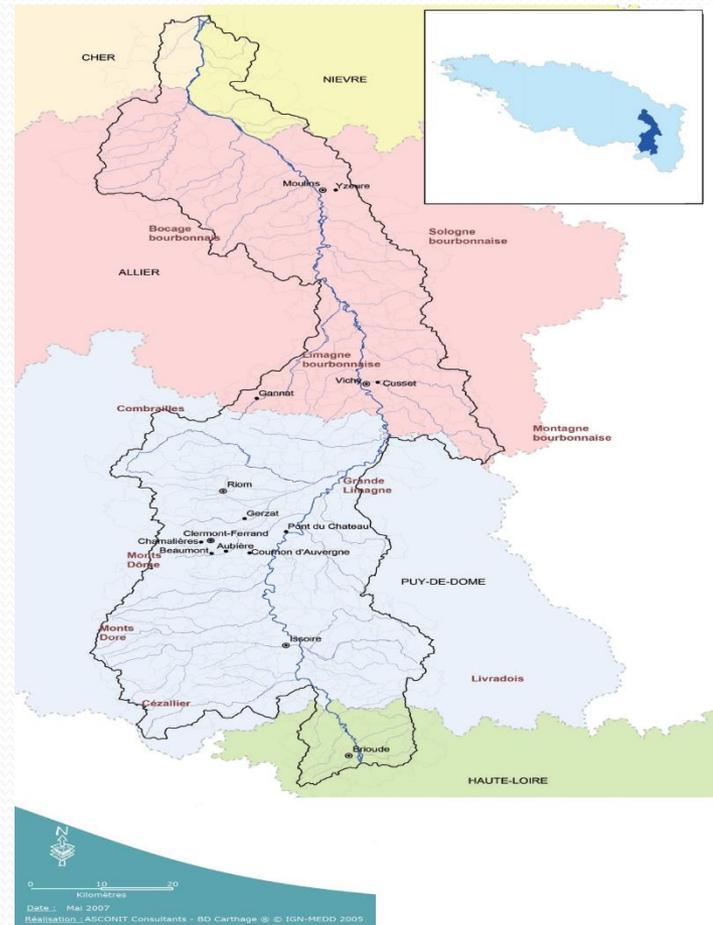
Terrain 1 – Périmètre du SAGE

Allier Aval

Une diversité d'enjeux liés à l'eau (protection des zones humides : étangs, tourbières; zones de captages; dynamiques fluviales)

La présence d'un nombre important de zones de captage "priorité Grenelle" en témoigne.

Zones humides de montagnes longue Historique en matière de protection des milieux aquatiques

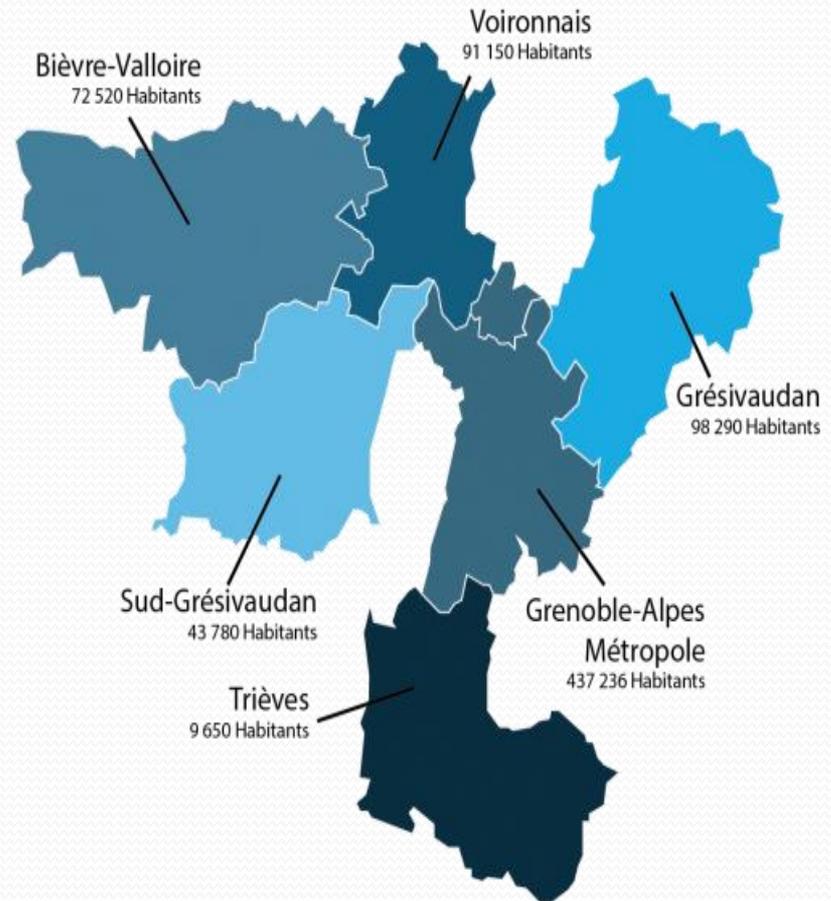


Terrain 2 – Périmètre du SCOT Grand Grenoble

SCOT 2030, SCOT Grenelle

L'importance des contraintes géographiques
/ la prégnance d'enjeux relatifs à l'eau et aux
milieux

Pressions urbaines sur les usages du foncier



Carte périmètre communauté de l'eau
au 1er janvier 2015

Terrain 3- Bassin versant de la Rivière Ilet Perou en Guadeloupe

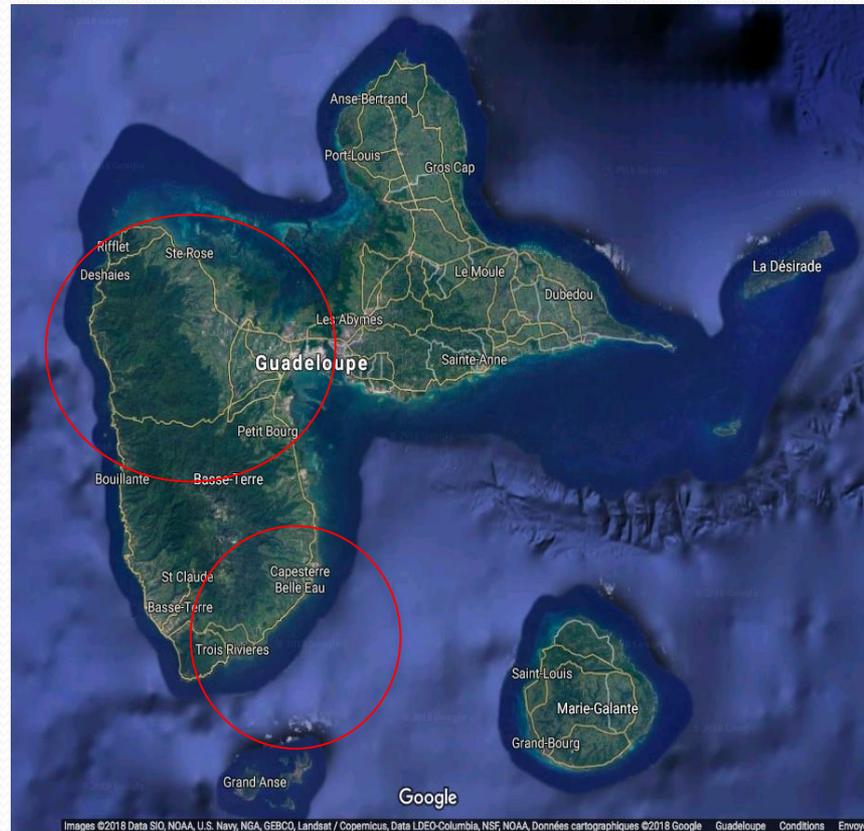
Insularité : exacerbe conflits d'usages

Pollutions des eaux : domestiques, agricoles et industrielles, non retraitées (obsolescence des stations) et durables

Enjeux fonciers : déficit en terres agricoles, artificialisation des sols, spéculation, aménagement durable du territoire

Enjeux environnementaux. : Préservation des ressources naturelles des milieux aquatiques + continuité écologique

Gouvernance : nouvelle compétence de la communauté d'agglomération



Enjeux de la gouvernance foncière intégrée.....

Questions de recherche

I. Comment renouveler les relations propriété/usage dans les actions foncières associées à la protection des milieux aquatiques pour :

- Légitimer l'intervention de l'autorité publique
- Résoudre les tensions et construire des accords pérennes avec les détenteurs de droits/usages
- Elaborer les choix entre différents outils d'action foncières mobilisables (expropriation, acquisition, maîtrise d'usage par contraintes, délégation ou incitation)

II. Comment tendre vers une gouvernance territoriale et intégrée des questions foncières et des enjeux de l'eau :

- Pour éviter la fragmentation des actons foncières (même dans le domaine de l'eau)
- Pour articuler enjeux eaux avec d'autres enjeux lors de l'élaboration de stratégies foncières territoriales

Processus d'émergence et de négociation des outils de la maîtrise d'usage ?

Contexte :

L'acquisition foncière comme outil de maîtrise foncière efficace pour une protection pérenne
Mais complexe à construire sur le plan juridique et à l'origine de tensions voire des conflits avec les représentants de la profession agricole (rareté de la ressource foncière)

Evolution vers l'acquisition et maîtrise des usages

Question principale : Pourquoi les agriculteurs se sont-ils engagés ?

- les contenus des accords sur les pratiques agricoles
- les conditions de mise en œuvre des stratégies foncières : du point de vue des agriculteurs, du point du gestionnaire
- les conséquences sur les rapports entre acteurs

Objectif : Un bilan des expériences

- **en termes de légitimité** : les conditions requises pour susciter l'adhésion des propriétaires et les usagers notamment agriculteurs
- **En termes de pertinence opératoire / effectivité des** propriétés juridiques d'outils relevant de droits privés à prendre en charge des enjeux collectifs et d'intérêt général

Processus d'émergence et de négociation des outils de la maîtrise d'usage

Source de données :

les dispositifs portés par le CEN Auvergne/ CEN Isère + autres acteurs fonciers comme les CG ; Enjeu eau visé,

Acteurs cibles	Objectifs de la recherche	Nombre d'acteurs interviewés
Gestionnaires/Acteurs institutionnels -bailleurs	Politiques et actions foncière en matière de préservation et restauration des milieux aquatiques	25
Agriculteurs usagers	Le contexte d'émergence des accords, les facteurs jouant sur l'aboutissement des accords	40

Type de contrats/conventions	CEN-Avenir	As Lo Parvis	C de D	SMEAH B	SAFER
BRE	1		1	8	
Prêt à usage gratuit	6		15	1	
Convention d'occupation précaire	1	2			
Contrat de prestation de service			1		
Convention d'échange	1				
Cahier des charges SAFER					2

Les facteurs de réussite / Les points de vue des gestionnaires

Maîtriser l'usage, compenser la terre

- *L'acquisition foncière publique reste une préoccupation centrale pour la maîtrise de l'usage foncier
- *Des outils tels que les Déclarations d'utilité Publique ou le droit de préemption existent mobilisés en dernier recours.
- *Un projet d'acquisition foncière signifie la mise en place de dispositifs plus complexes mais moins « coûteux » en particulier sur les traces qu'ils laissent chez les acteurs du territoire.
- *Réfléchir à des mécanismes compensatoires : échanges de parcelles, les pratiques culturelles, ou voire des montant de bail

La persistance des incertitudes

Incertitude des propriétaires/incertitude de la fiabilité de l'utilisateur

Renforcer la veille foncière (connaître les mutations foncières du territoire et suivre l'évolution des marchés dans le temps),

Une assistance technique à la conduite de projet

Faire une intervention foncière (des fois la nécessité d'exercer le droit de préemption), ou un portage foncier (la gestion temporaire des biens, la location intermédiaire en l'attente d'un exploitant).

La mise en place d'une opération pédagogique et de sensibilisation permettant de recueillir (ou non) des promesses de vente.

La progressivité dans l'élaboration des clauses

le choix de l'outil et du contenu des clauses.

Une logique de discussion et de concertation avec les agriculteurs.

Contexte d'émergence des accords du point de vue des agriculteurs

1. Pratiques opportunistes /MH/ prêts à usage gratuit

- Gratuité
- Sécurisation accès à la terre
- Stratégie économique du fermier

2. Négociations et compromis / ZC/BRE

- Négociation des clauses environnementales
- Relation avec les techniciens en charge de l'environnement

3. Vers une transition agro-écologique/ MH/ prêts à usage gratuit

- Valorisation des milieux humides
- Innovation / expérimentation
- Sensibilisation de l'agriculteur à l'environnement

Importance relative des facteurs d'influence sur le conventionnement et la contractualisation

	Des pratiques opportunistes	Négociation et compromis	Vers une transition agro-écologique
Arguments économiques	+++	++	++
Résoudre les contingences techniques de l'exploitation	+++	+	+
Motivation et information de l'agriculteur	+	++	+++
Environnement social et territorial	+	+++	+++
Les exigences et normes environnementales	+	+++	++

Plus précisément

Aspects à prendre en compte

Sécurisation du foncier par un contrat de long terme

Qualité agronomique de la terre et importance du terrain sur l'exploitation.

Accompagnement technique

Anticipation des réglementations contraignantes

Pérenniser les interventions techniques

Point de repères : les sources de motivations psychologiques et sociales comme une force qui stimule, oriente et soutient le comportement pro-environnemental) et permet de s'assurer de la pérennité des changements de comportement.

En ce sens, les sources de motivation extrinsèques peuvent,

- à certaines conditions, renforcer ces motivations intrinsèques lorsqu'elles sont perçues comme renforçant l'auto-détermination.
- A l'inverse, les sources de motivations externes peuvent être à certains égards défavorables, lorsqu'elles viennent neutraliser voire se substituer aux sources de motivations intrinsèques

Les motivations extrinsèques pour obtenir le respect des clause

Les contraintes en matière d'itinéraire technique imposées par les différentes clauses environnementales du contrat;

Le contrôle ; le fait de partager la gestion des parcelles avec le délégataire du propriétaire conduit à des vérifications, restitution d'indicateurs, en d'autres termes des contrôles

Les compensations des coûts engendrés ; ou tout autre avantage permis par les relations contractuelles : animation spécifique auprès des agriculteurs locataires, sous la forme par exemple de réunions techniques, d'études réalisées au sein du réseau, ou encore des conseils personnels)

Les attentes des agriculteurs / métier d'agriculteur

Source de motivation intrinsèque/besoins psychologiques basiques	Description des attentes en lien avec l'exercice du métier d'agriculteur (en dehors et dans le cadre du dispositif foncier)
Autonomie : Recherche d'autonomie dans son travail et ses conditions de réalisation (organisation personnelle, horaire, etc.), aversion pour les contraintes et contrôles, attachement à son type de métier (car elle offre cette autonomie)	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une marge de manœuvre dans la réalisation de son travail - Travailler de façon autonome - Organiser son calendrier, ses pratiques
Développement personnel /Compétence Formation et développement professionnel, Atteinte de ses objectifs, épanouissement dans son métier	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler la manière de travailler - Expérimenter des nouvelles techniques - Développer des nouvelles compétences
Relations interpersonnelles et sociales Confiance aux autres, sentiment de protection, reconnaissance sociale, collaboration en respect des normes et valeurs partagées	<ul style="list-style-type: none"> - Etre reconnu pour ce que l'on fait - Travailler en collaboration
Dimension environnementale de son activité Contribution à la préservation de la nature, attachement à des valeurs sociales et écologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Agir dans l'intérêt de la nature/Faire passer les enjeux environnementaux avant les considérations financières

Les attentes des agriculteurs / métier d'agriculteur

Les données

les collaborations contractuelles entre le CEN en tant que propriétaire et/ou gestionnaire et les agriculteurs dans des périmètres cibles d'action foncière.

les milieux aquatiques de montagne de ce SAGE rencontrent essentiellement des usages agricoles d'élevage et pastoraux. Pour sa part, le milieu rivière situé en plaine traverse une plaine agricole où les systèmes d'élevage ont quasiment disparu, et où les systèmes de polyculture-élevage tendent à se raréfier au vu d'un contexte économique défavorable.

Le CEN est dans certains cas

-propriétaires (et donc également gestionnaires) ;

-gestionnaires de périmètres de points de captage d'eau potable (le propriétaire étant la collectivité locale ou une structure de type SIVOM) ;

-gestionnaire du domaine public fluvial (le propriétaire étant l'Etat, représenté localement par la DDT).

-L'enquête a permis la réalisation d'entretiens avec 28 agriculteurs,

Quelques enseignements

Forte hétérogénéité en matière de perception de l'autonomie acquise/perdue dans le cadre de la relation contractuelle

La diversité des relations instaurées d'usager à bailleur/gestionnaire, les contrats (différences entre prêts à usage et véritables baux ruraux) des situations de terrain (types de contraintes environnementales).

Une perception homogène sur le faible apport en matière de nouveaux savoirs/compétence

Acquisition de nouveaux savoirs très faible : **les deux tiers de l'échantillon affirme n'avoir rien appris.**

Une divergence d'intérêt : les savoirs associés aux processus biologiques faunistiques et floristique ne sont pas toujours considérés comme d'intérêt.

Une justification fréquente de cette appréciation est la faible régularité des contacts avec le bailleur/gestionnaire et son intérêt limité pour les problématiques de production agricole.

Relations sociales /interpersonnelles

Une pratique respectueuse de l'environnement invisible. Peu d'effet notable de ces dispositifs fonciers sur la reconnaissance sociale des agriculteurs impliqués.

La suite

Une analyse des montages juridiques **BRE**, ORE, Mécanismes compensatoires

Les implications en termes relations propriété/usages des actes audités

Une mise en exergue de ce qui pourrait être des points forts et potentialités

La pertinence des éléments pris en compte qui pourraient être bénéfiques à la protection de l'environnement sans remettre en cause la relation propriété-usage :

- Au regard de l'intérêt des parties
- Au regard des enjeux environnementaux.

Les éventuels avantages des BRE, pour une meilleure protection de l'environnement, peut-être insuffisamment exploités, dans les contrats analysés.

La suite

Une mise en exergue de ce qui pourraient être des points faibles et risques

Les éléments non pris en compte, du moins systématiquement, ou inclus qui peuvent nuire à l'équilibre propriété-usage et protection de l'environnement dans les BRE analysés :

- Imposition d'objectifs à atteindre (assimilables à des obligations de résultats)
- Insuffisante prise en compte d'enjeux environnementaux voire économique

Les risques auxquels peuvent s'exposer les parties engagées dans les BRE analysés :

- Survenance d'atteintes environnementales liées aux pratiques agricoles (Mise en jeu de la responsabilité du preneur, etc.)
- Absence de prise en compte expresse de facteurs externes aux parties pouvant nuire à l'équilibre contractuel et à la pérennité du BRE.

L'action foncière comme projet de territoire

***Coordination d'acteurs autour de la restauration
de la dynamique fluviale de la rivière allier***

T. Rambonilaza, E. Polge, E, Le Guillouzic

Les projets comme instrument d'action publique territoriale

Deux postulats de départ :

L'intégration comme principe guidant la gestion des milieux aquatiques a transformé les systèmes de gouvernance : **une multiplication des acteurs et de dispersion des ressources.**

Ce phénomène **de pluralisation** n'est pas incompatible avec des manières/des pratiques qui renforcent **les capacités d'action collective** via un ensemble de dispositifs (contrats, accord de partenariat, et leur traduction concrète en termes de projets)

L'objectif de ce travail : reconstituer les dynamiques organisationnelles qui ont jalonné **la mise en œuvre de projets d'action foncière** portée notamment par des acteurs émanant de la société civile,

Comment une action foncière (de son émergence à son institutionnalisation) mobilisent sur des temps relativement longs une pluralité d'acteurs.

Ces projets offrent des situations d'observation privilégiées de la structure **des relations et de la distribution des ressources** mobilisables pour les enjeux liés à l'eau à l'échelle des territoires

Comprendre les mécanismes de recomposition de capacité d'action collective dans un contexte institutionnel en constante mutation

Reconstruire les processus d'élaboration et de mise en œuvre des actions foncières collectives

Obtenir des informations sur des processus

- × la genèse des collaborations, les processus de rencontre et l'échange de ressources.
- × Les moments clés

Accès aux ressources/solutions peuvent emprunter deux mécanismes

- × Les relations interpersonnelles (même si l'on a affaire à des organisations) : Une relation entre deux personnes serait une connaissance et un engagement réciproques fondé sur des interactions et permettant la transmission de ressources
- × Celles dite de médiation car elles permettent de s'affranchir des relations interpersonnelles (encastrement)

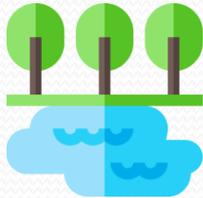
Méthode des narrations quantifiées

- × Se faire une première idée des projets,
- × Des entretiens semi-directifs avec les acteurs jouant un rôle plus ou moins important dans la construction des opérations
- × Deux types de résultats
 - Une schématisation des chaînes relationnelles
 - Un bilan des relations entre acteurs et de l'accessibilité aux ressources

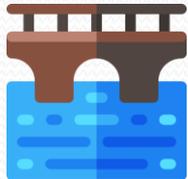
La dynamique fluviale – une problématique territoriale



De gestion de la rivière



Écologiques



Infrastructurel - enfoncement du lit de la rivière



Economiques

Les contrats territoriaux

Bassin Val d'Allier/ 12 contrats territoriaux

Contrat territorial du Val d'Allier alluvial :

- Porté par l'Etablissement Public Loire
- Entre 2015 et 2020
- Dynamique fluviale
- Fédérer les acteurs
- Mise en oeuvre et suivi : COPIL

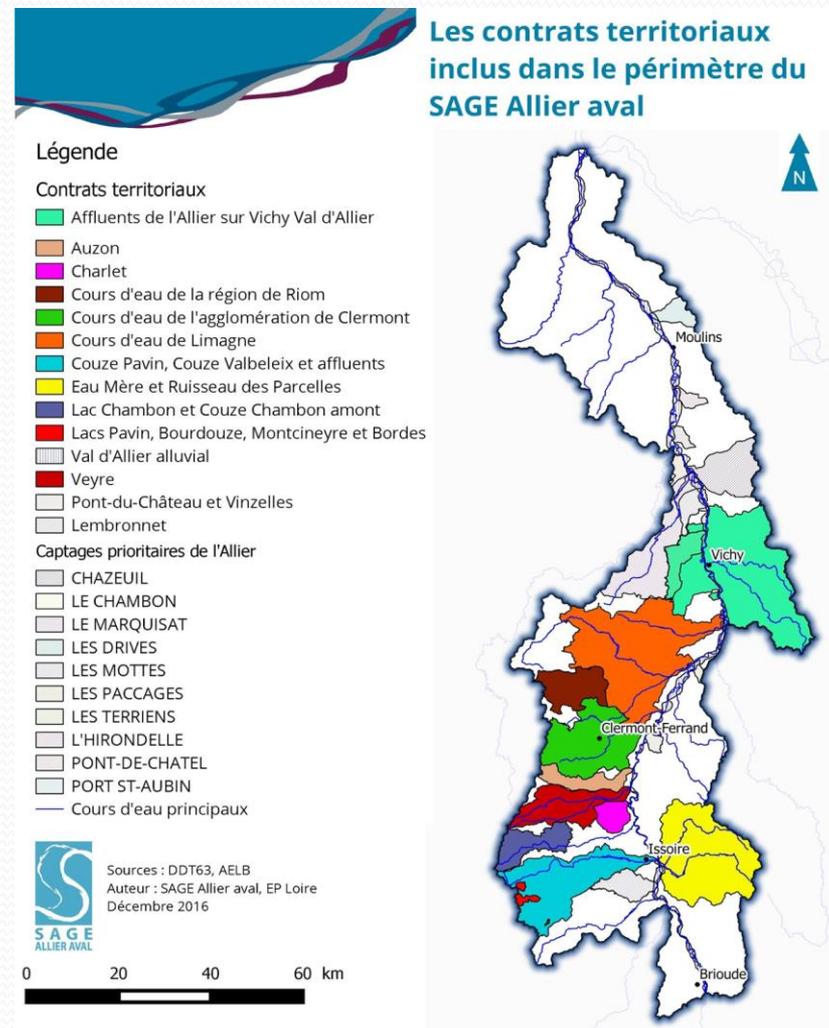
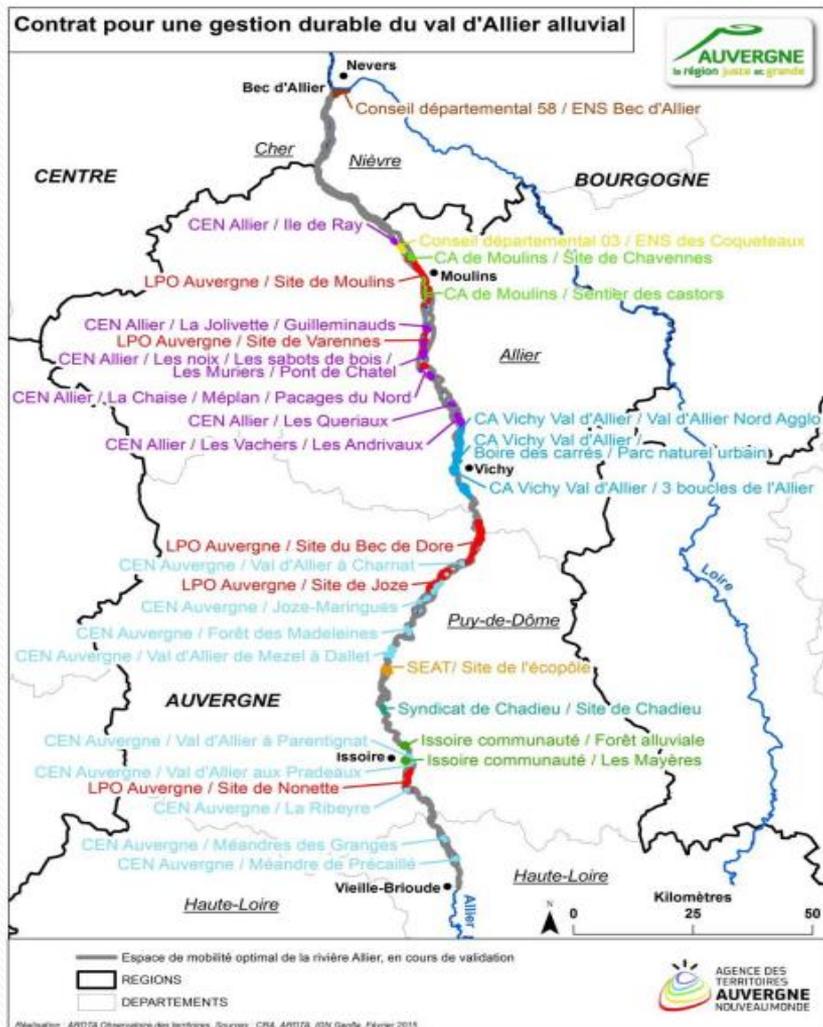


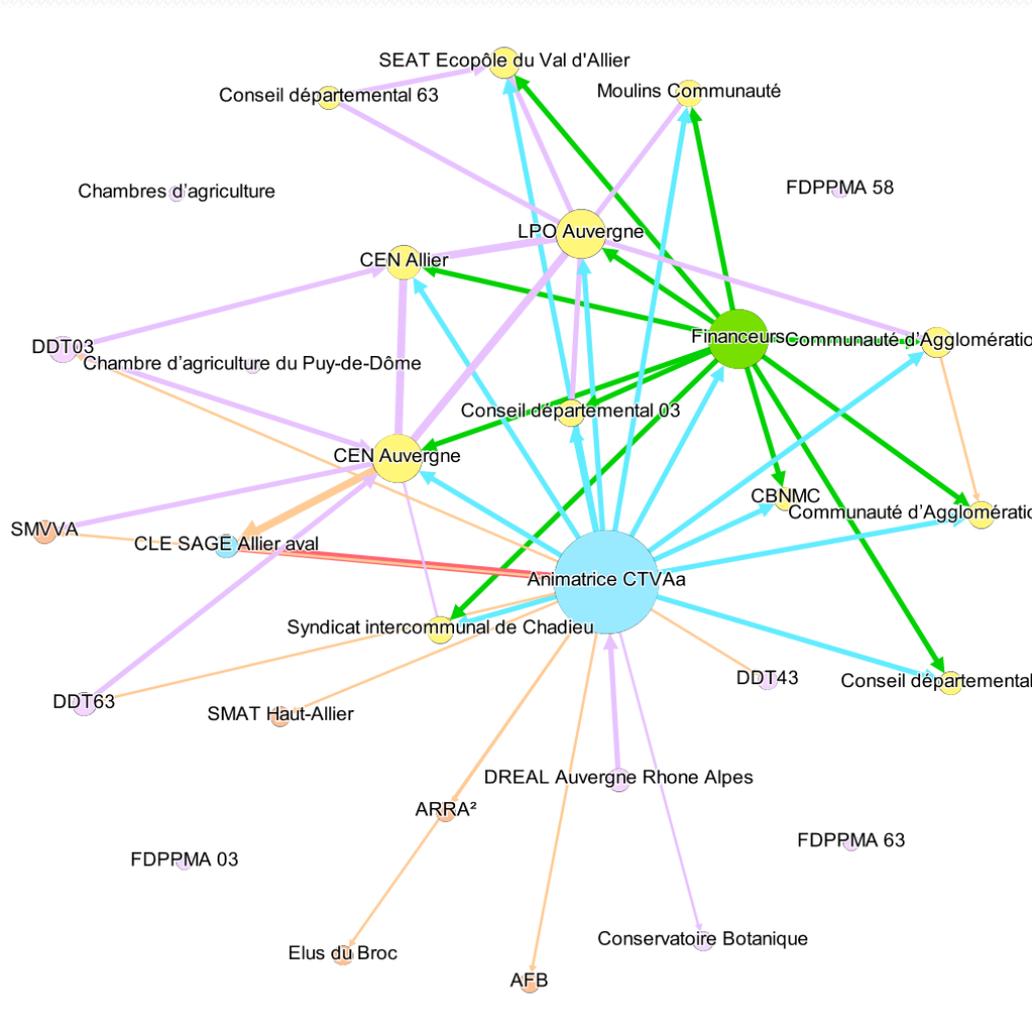
Figure : Carte des contrats territoriaux inclus dans le SAGE Allier aval

Les actions foncières inscrites dans le contrat territorial



- **Cellule d'accompagnement pour la préservation de la dynamique fluviale de l'Allier et l'acquisition de zones érodables à 20 ou 50 ans**
Maître d'ouvrage : Conservatoires d'Espaces Naturels d'Auvergne et de l'Allier
- **Restauration écologique d'une gravière ; ecopôle du Val d'Allier**
Maître d'ouvrage : Syndicat d'Etude et d'Aménagement Touristique de Billom Communauté
- **Préservation et restauration écologique de 5 sites historique :**
Espace Naturel du Bec de Dore
Maître d'ouvrage : Département du Puy-de-Dôme

Organisation du contrat territorial du point de vue des acteurs



- Financeurs
- Animation
- MO
- Informatif
- Partenaires techniques

- Animation
- Financements
- Partenariats techniques
- Expérience/Information
- SAGE/CTVAa

Le contrat territorial est....

- un “*programme d’actions d’ensemble*” dont l’intérêt est de “*pouvoir bénéficier de l’expérience des autres ou de l’animation du contrat comme un appui*”
- une contractualisation qui amène, par le biais de dynamiques collectives, les partenaires et acteurs à interagir entre eux,
- un processus de création de connexions (associations et collectivités),
- un outil de valorisation des actions.

MAIS

- un ensemble de connectivités non homogènes → échanges ponctuels,
- un dispositif qui comprend des connexions pré-existantes (associations),
- un système qui comprend des connexions “obligatoires”

Protection des berges et gestion des zones d'érosion

Portée par le CEN Auvergne, cette action comprend trois tâches principales longeant la rivière Allier dans le contrat territorial actuel :

- × **Concertation** : concertation avec les acteurs locaux (collectivités, propriétaires, acteurs locaux, services de l'État), réalisation d'expertises de terrains pour évaluer les enjeux et apporter un conseil technique en termes de gestion ou de besoins d'études, animations de partages d'expériences (visites de terrains).
- × **Animation foncière** : animation et/ou prospection foncières sur les zones potentiellement érodables à vingt ans et les sites potentiels de restauration de la dynamique du val d'Allier.
- × **Mise en place d'un monitoring des protections de berges et zones d'érosion** : mise en place d'une démarche participative de transmission d'observations de protections de berges.

Phase d'émergence



Mode d'Evaluation
xMind:ZEN

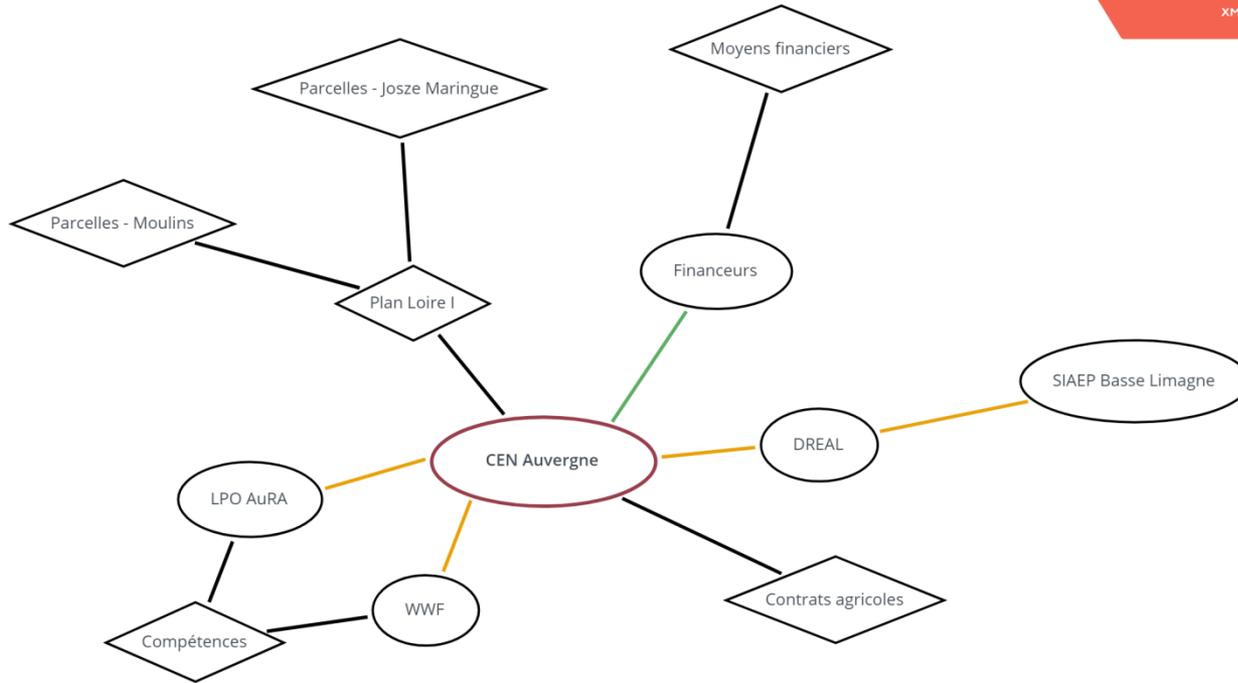


Figure : Représentation schématique de l'accessibilité à la ressource et des chaînes relationnelles entre 1994 et

Phase de légitimation

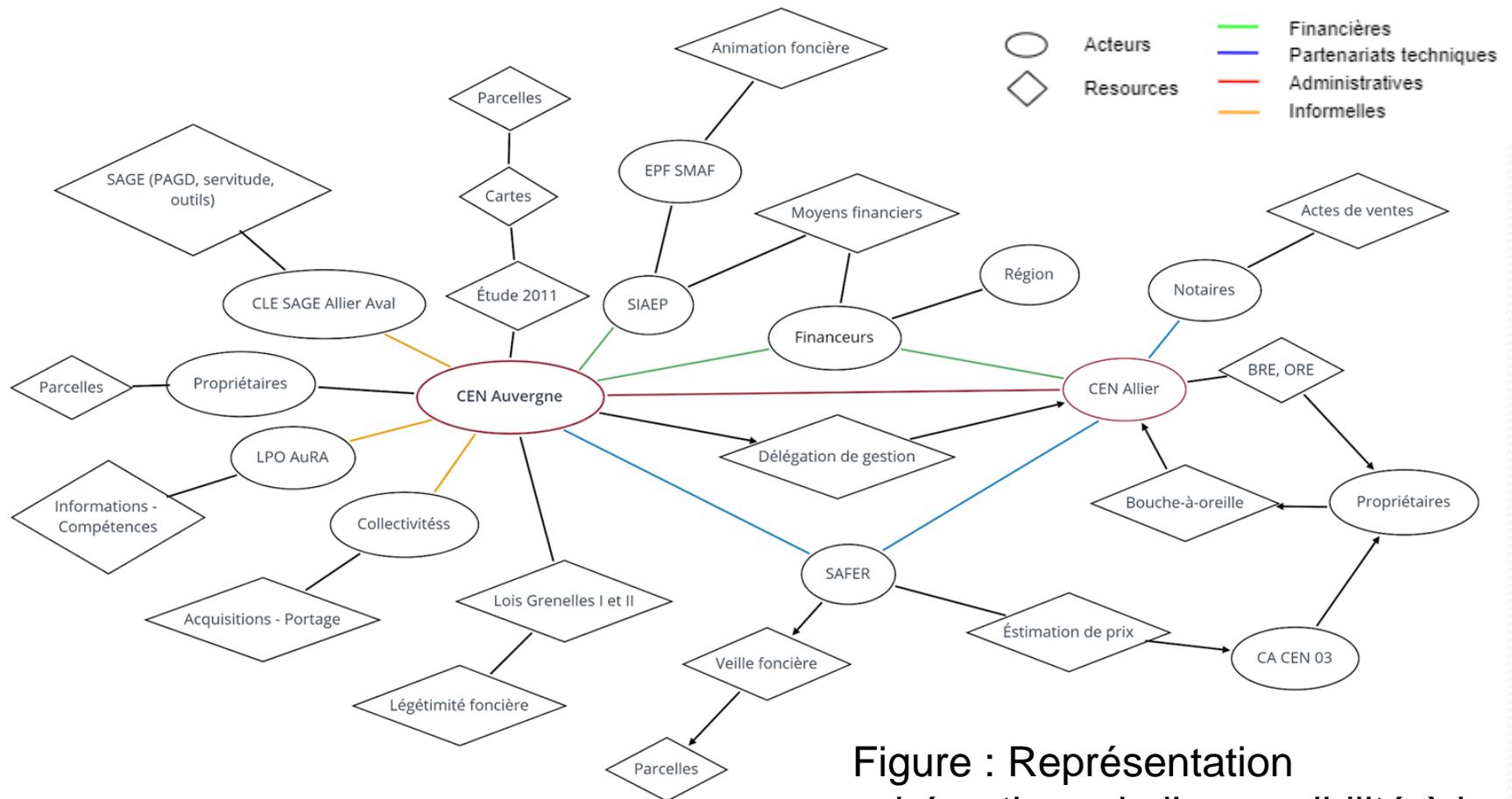


Figure : Représentation schématique de l'accessibilité à la ressource et des chaînes

Phase d'institutionnalisation

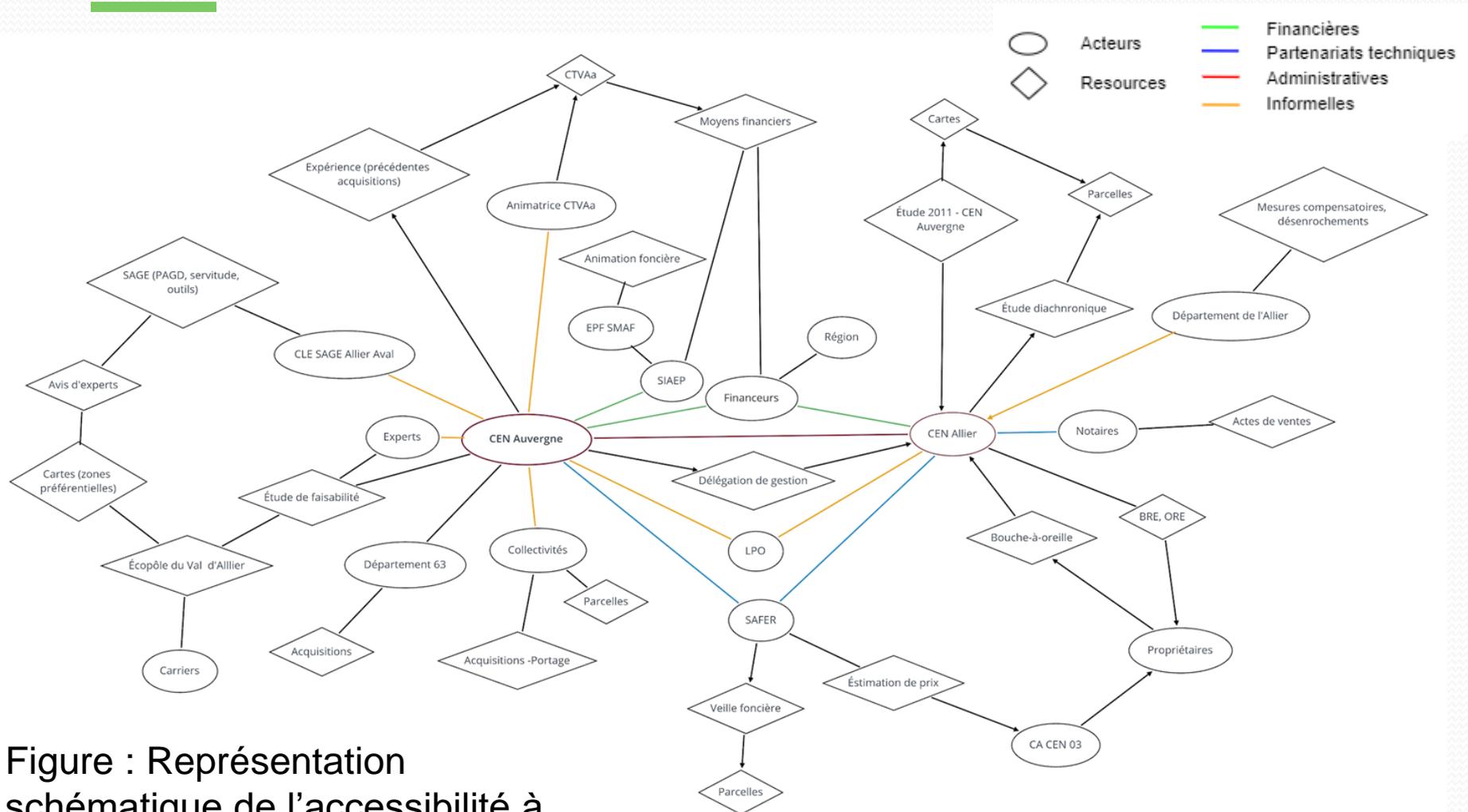


Figure : Représentation schématique de l'accessibilité à la ressource et des chaînes

Bilan

	Plan Loire I	Plan Loire II et III	Plan Loire IV (1)	Plan Loire IV (2)
Terrain	40	20	19	30
Compétences	40	40	35	32
Informations	0	25	35	27
Finances	20	15	12	11

Tableau : Tableau représentant le nombre d'apparition des ressources

Les ressources varient au cours du temps :

- Terrains : et
- Informations : et
- Compétences et Finances :

Relations interpersonnelles

:

De médiation :

	Plan Loire I	Plan Loire II et III	Plan Loire IV (1)	Plan Loire IV (2)
Interpersonnel	17	29	29	30
Médiation	83	71	71	70

Tableau représentant le nombre de connexions (en %)

ECOPOLE VAL d'Allier

La maîtrise d'ouvrage : le Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique (SEAT) de l'Écopôle du Val d'Allier.

Les collectivités territoriales : deux intercommunalités, deux communes

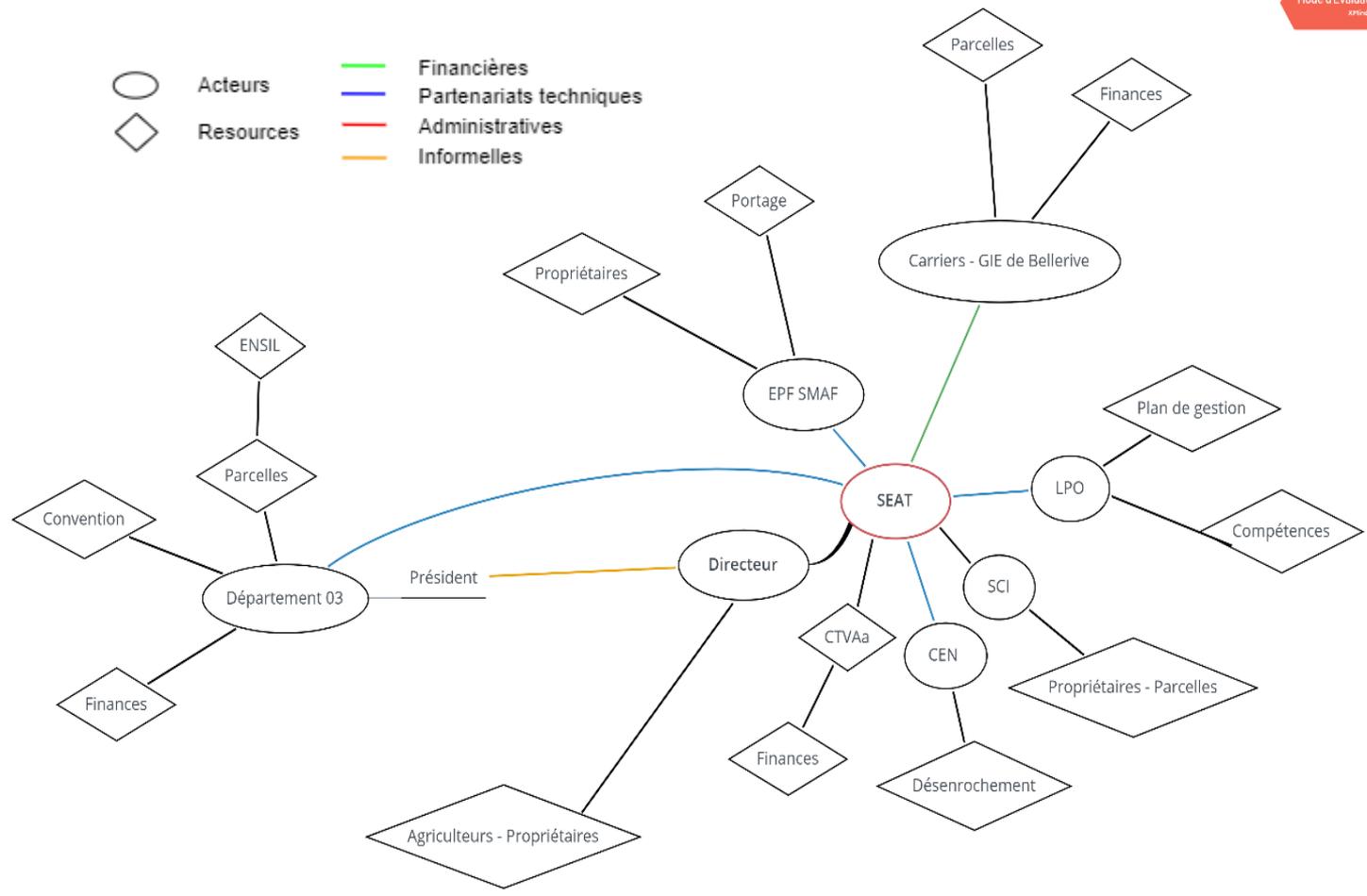
Un projet alliant valorisation économique et restauration écologique : un parc d'activité ayant pour but d'accueillir des éco-industries

Installé sur d'anciennes gravières, une zone de plus de 130 hectares, conciliant nature et activités humaines à l'aide d'actions de sensibilisation du grand public.

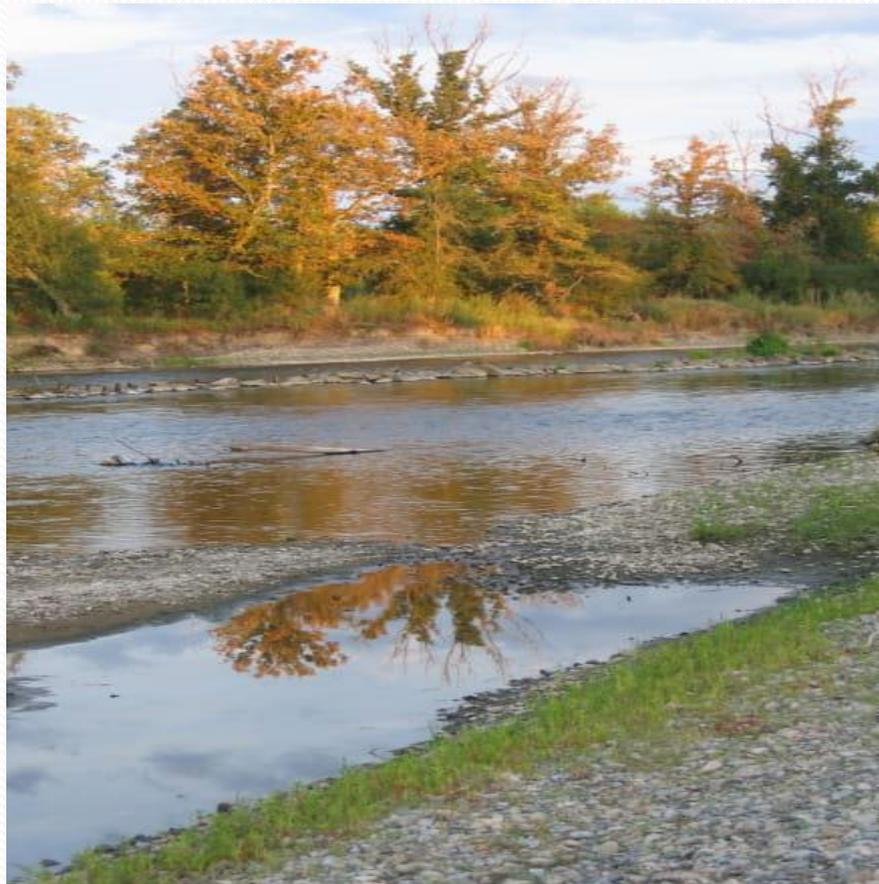
Un Espace Naturel Sensible (ENS) qui complète l'intérêt de la zone et renforce son intérêt écologique

Evolution du projet

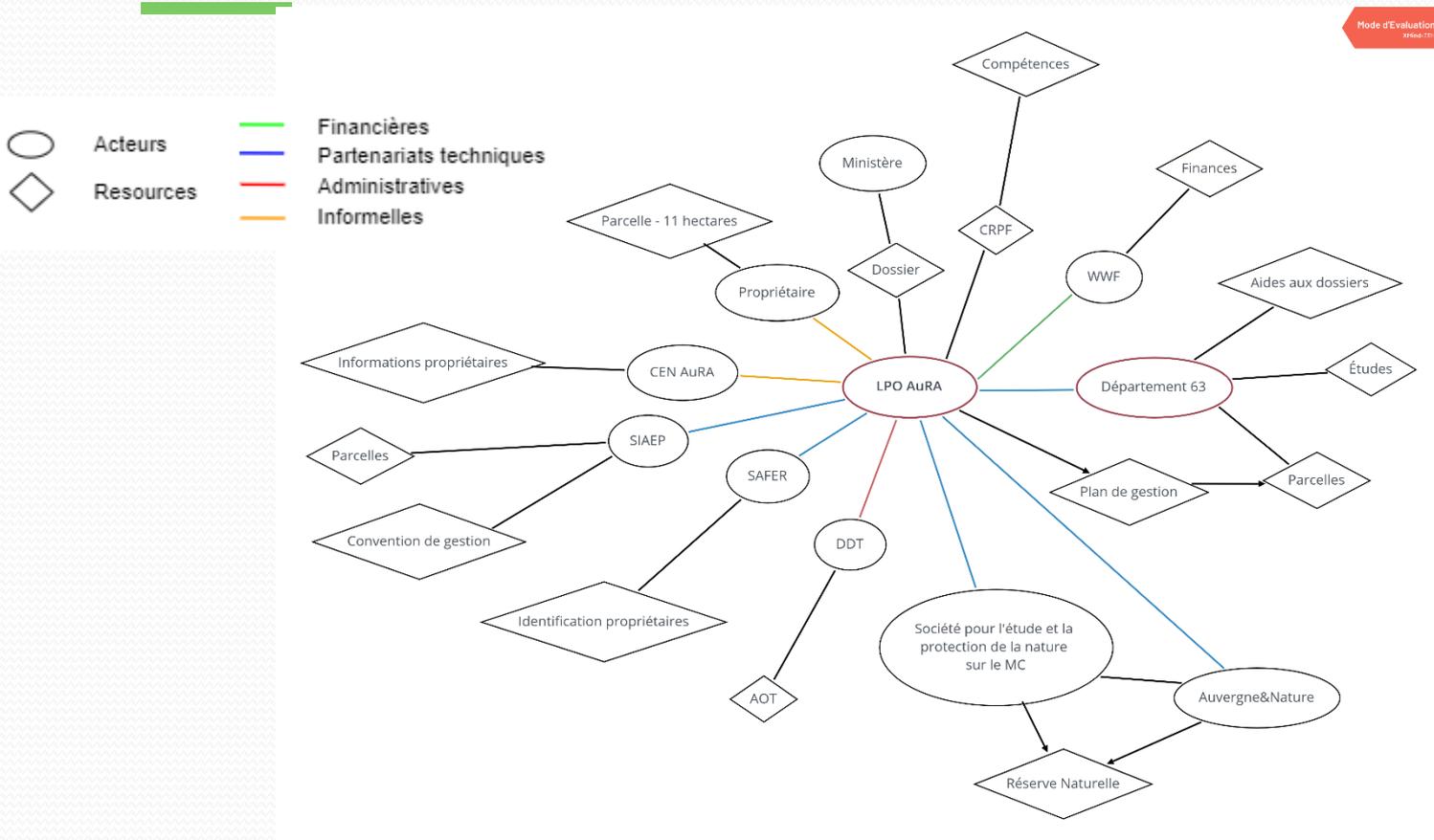
Mode d'Evaluation
XPRIS - 1.1



Espace naturel sensible du bec de Dore

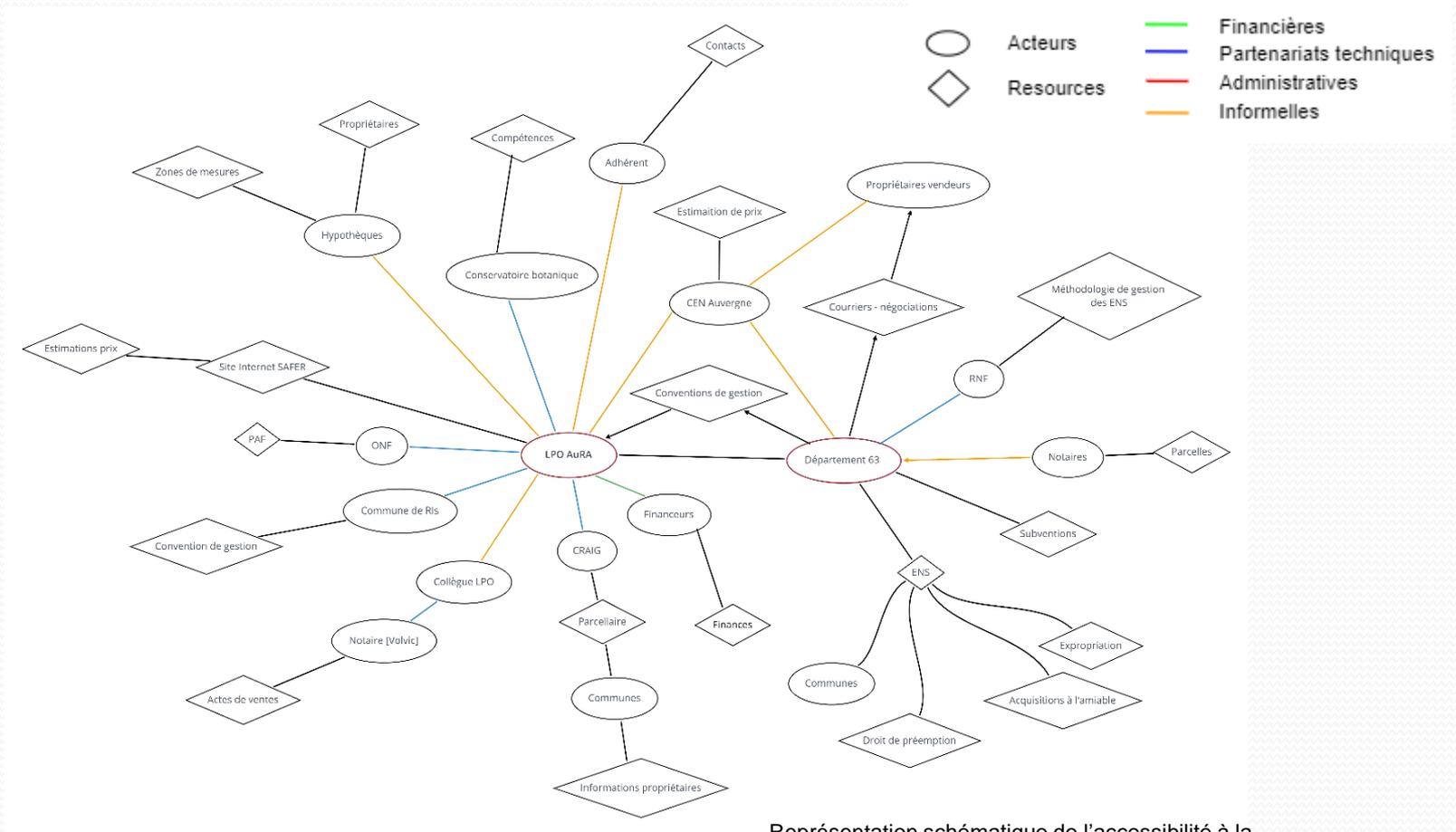


Phase d'élaboration/réalisation du projet



Représentation schématique de l'accessibilité à la ressource et de chaînes relationnelles entre 1983 et 2001 sur l'ENS du Bec de Dore.

Phase de stabilisation du projet

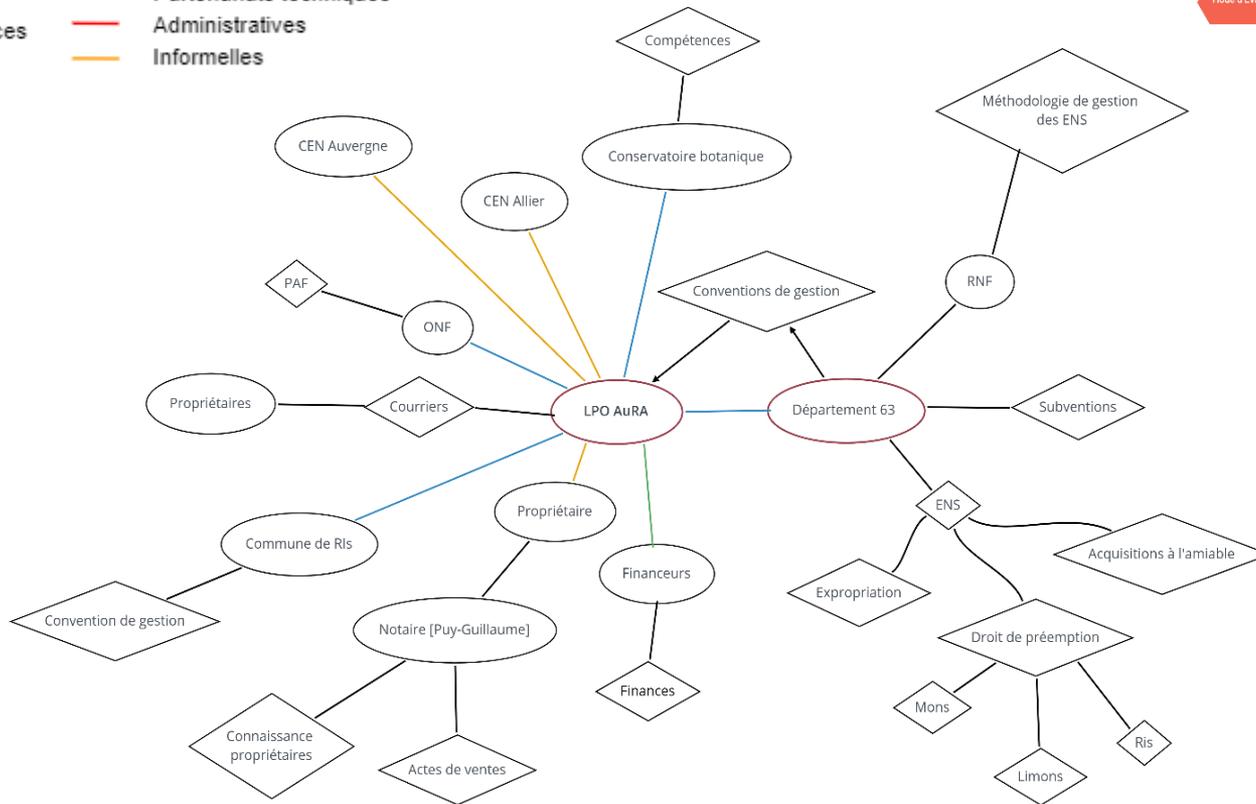


Représentation schématique de l'accessibilité à la ressource et de chaînes relationnelles entre 2001 et 2016 sur l'ENS du Bec de Dore.

Phase d'institutionnalisation / depuis 2017



Mode d'Evaluation
2022-2023



Bilan

	1983_2001	2001_2016	2017_2019
Terrain	27	13	20
Compétences	47	63	60
Informations	20	13	13
Finances	7	8	7
Matériel	0	4	0

Tableau représentant le nombre d'apparition des ressources dans les relations évoquées

Les ressources varient au cours du temps :

- Terrains : et
- Informations :
- Compétences:
- Finances :

Relations interpersonnelles

: →

De médiation : →

	1983_2001	2001_2016	2017_2019
Interpersonnel	25	28	33
Médiation	75	72	67

Tableau représentant le nombre de connexions (en %)

Enseignements sur les leviers et freins de la mise en œuvre d'un projet foncier

Des actions foncières qui trouvent leur **institutionnalisation/pérennisation** dans le contrat territorial

La faiblesse des collectivités locales à y devenir des maîtres d'ouvrages /des acteurs politiques ayant **le pouvoir et les compétences d'organiser la mise en cohérence des opérations foncières** de protection des milieux aquatiques et négocier leur mise en œuvre

Intérêt de voir renforcer le **rôle des d'institutions garantes du temps long** (nos soumis au cycle politique)

Atomisation des sources de financement

Importance

des **relations informelles** pour initier les projets

des **partenariats techniques** pour la mise en œuvre le projet

Constellation de ressources de médiation (procédures, documents administratifs, étude de faisabilité, etc,,,))



FUSEAU

Le Foncier et ses Usages comme Socle de la construction collective de la protection des ressources et des miliEux AquatiqUes

Tache 2

Repenser la gouvernance foncière des milieux aquatiques
à l'aune des processus d'apprentissage social
Le cas du département de l'Isère

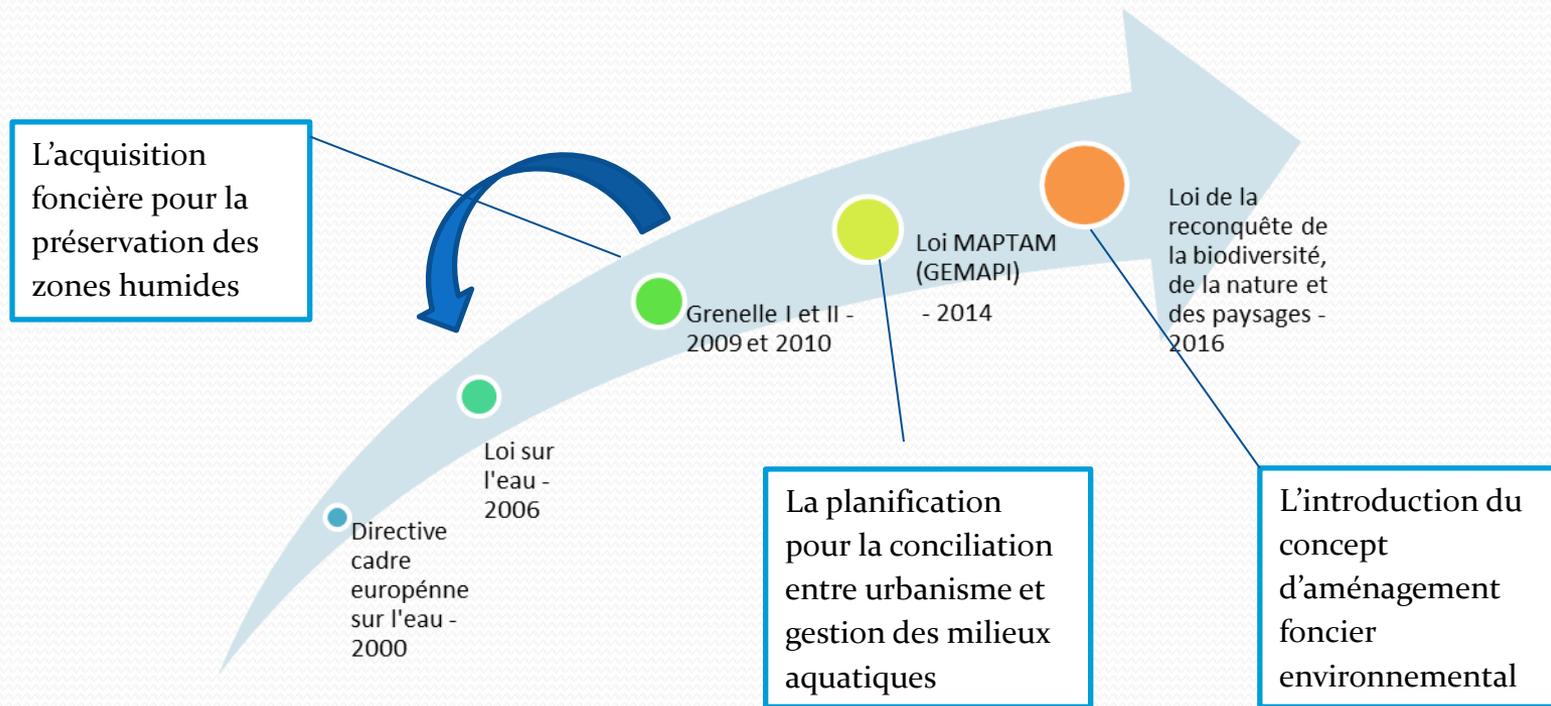
Nathalie Bertrand, Grâce Kassis, Unité
LESSEM-Irstea

Plan

1. La ressource foncière, levier d'une gouvernance intégrée des milieux aquatiques
2. Une analyse par l'apprentissage social
3. Le département de l'Isère: un contexte territorial complexe
4. Un panel d'expérimentations locales
5. Les leviers fonciers d'une gestion intégrée des MA
6. Synthèse

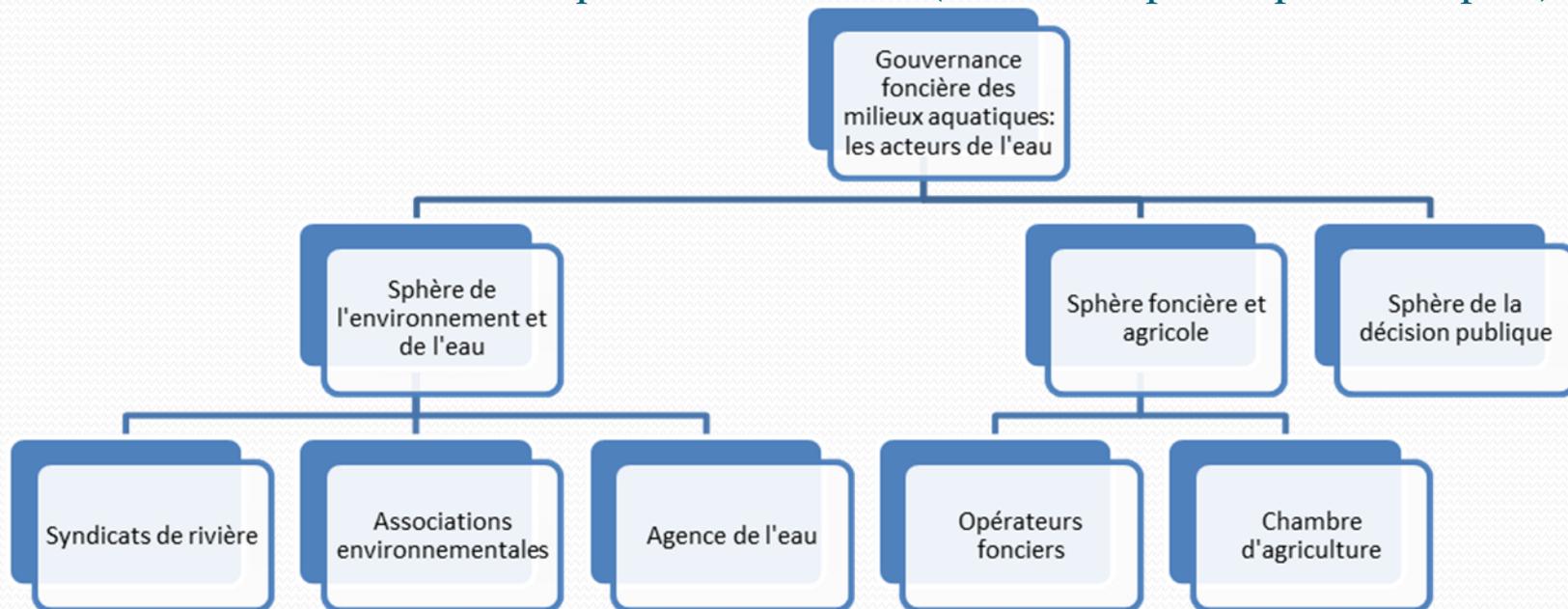
La ressource foncière, levier d'une gouvernance intégrée des milieux aquatiques

- La maîtrise foncière comme un moyen de limiter la dégradation et l'érosion des milieux



La ressource foncière, levier d'une gouvernance intégrée des milieux aquatiques

- Les principaux acteurs de l'eau progressivement positionnés sur la question foncière des milieux aquatiques,
 - Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse , document cadre d'une stratégie d'intervention foncière (2018)
 - Renforcement des compétences foncières – département, CEN, syndicats de rivière –démarches d'acquisition foncière (amiables, préemption , expro.)



Une analyse par l'apprentissage social

Méthodologie inductive

Intérêt local pour les enjeux fonciers au service d'une gestion intégrée des MA

Niveaux d'avancement différents sur les enjeux foncier
Dépendance au sentier
Ancrage dans un contexte local



Apprentissage social des caractéristiques d'une gouvernance

Institutions

Réseau d'acteurs

Incertitude

Interactions multi-niveaux

Mode de gouvernance

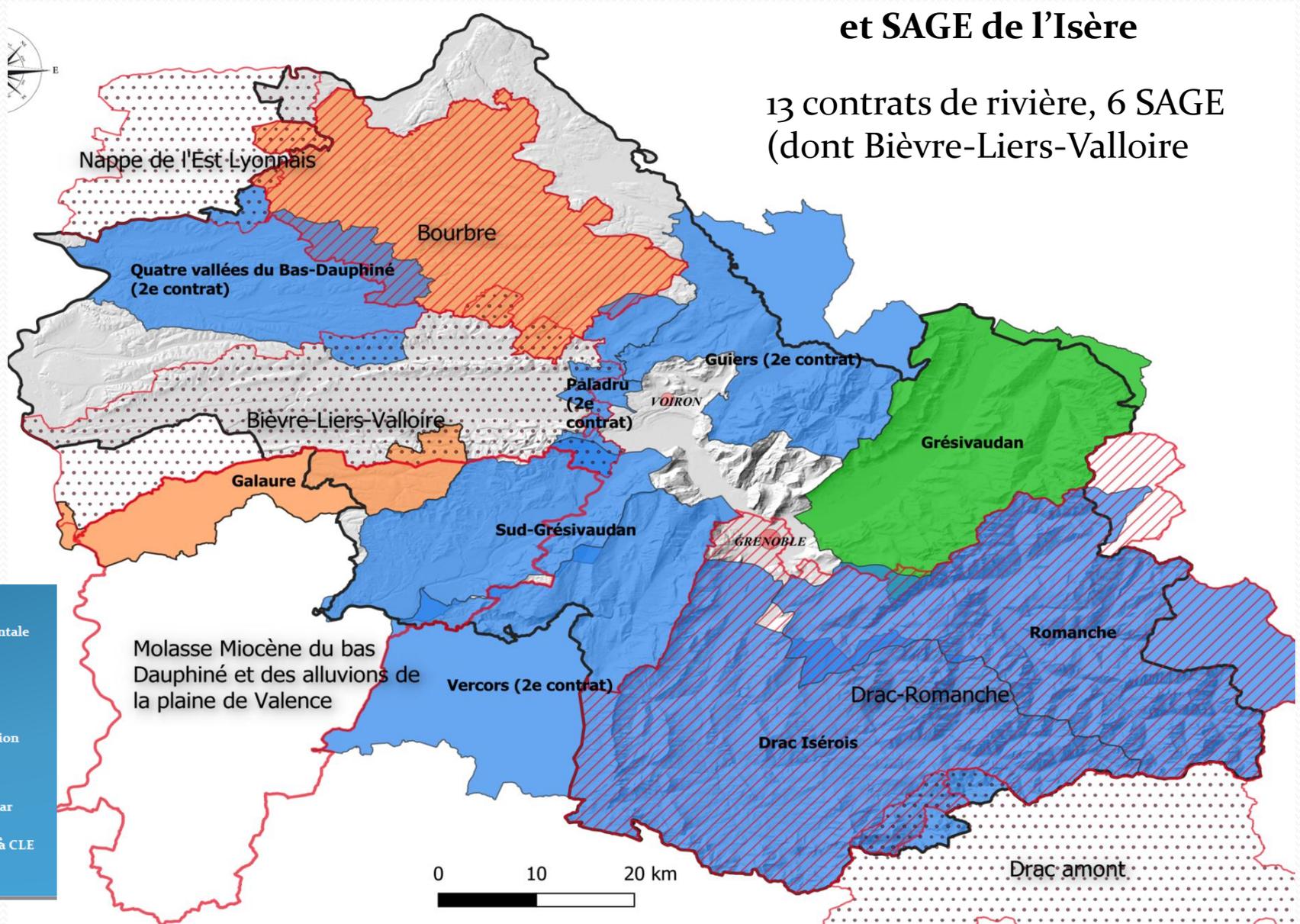




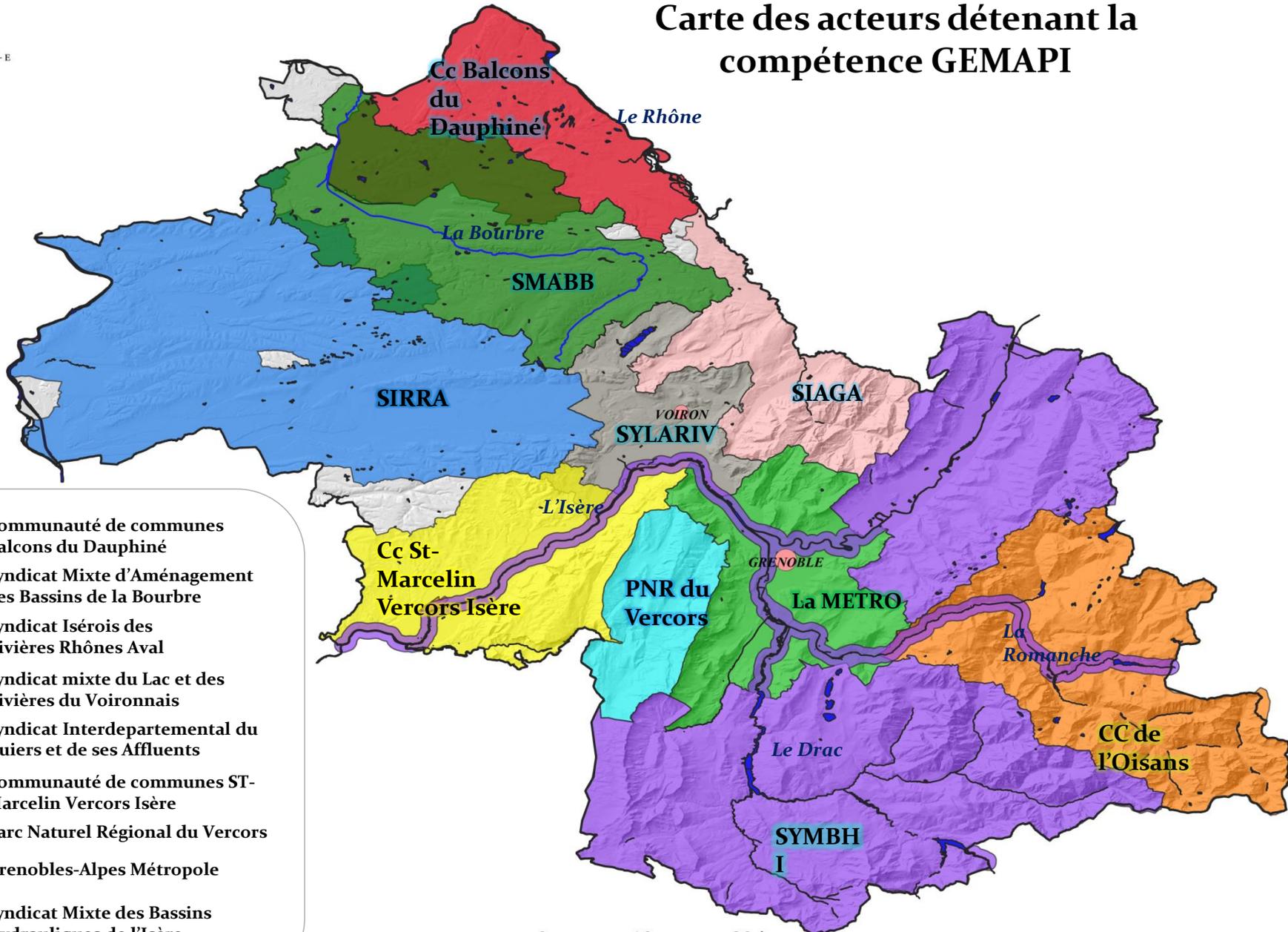
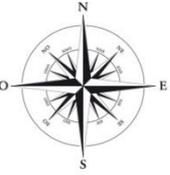
Le département de l'Isère : un contexte territorial complexe

Carte des contrats de milieu et SAGE de l'Isère

13 contrats de rivière, 6 SAGE
(dont Bièvre-Liers-Valloire)



Carte des acteurs détenant la compétence GEMAPI

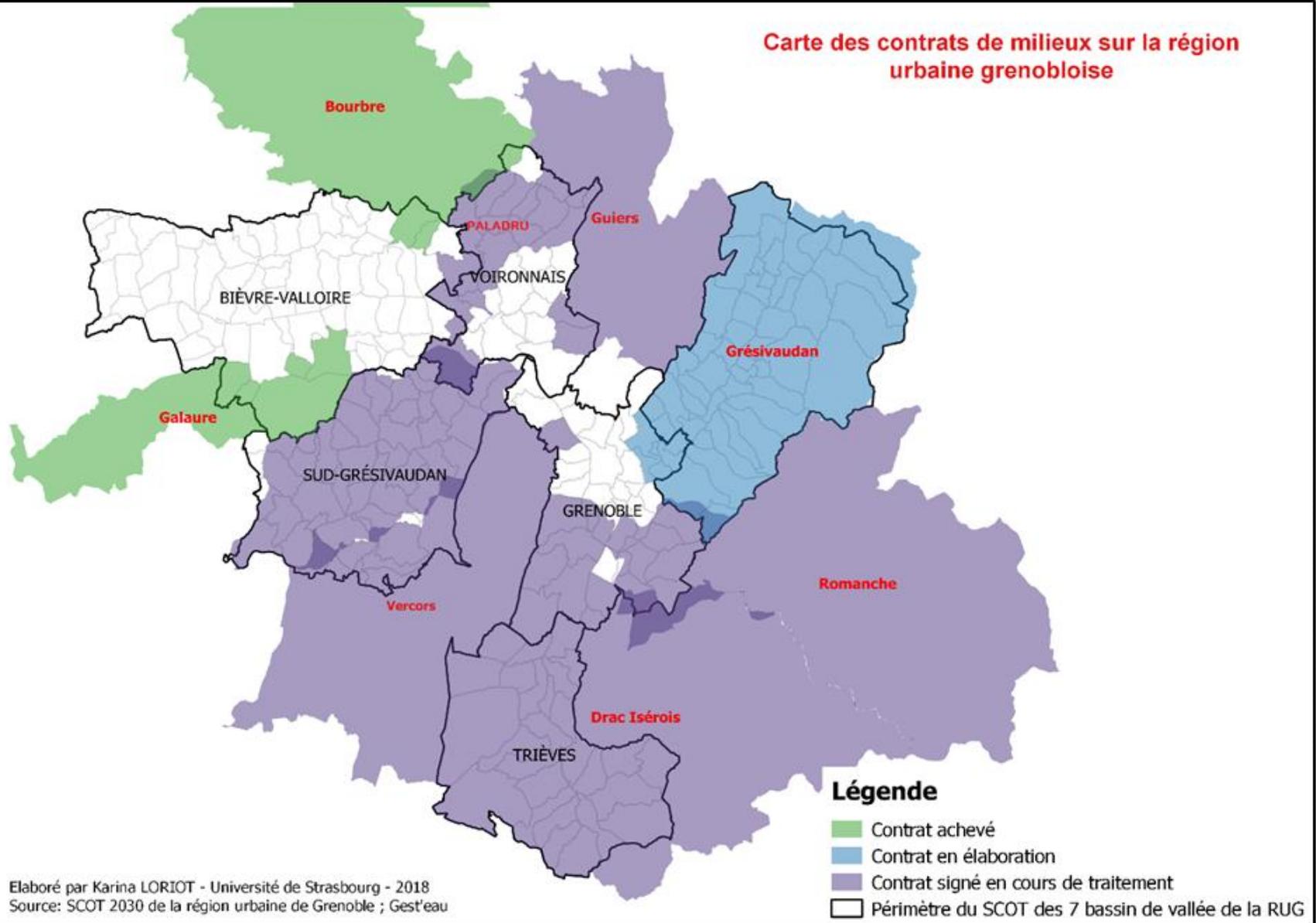


-  Communauté de communes Balcons du Dauphiné
-  Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins de la Bourbre
-  Syndicat Isérois des Rivières Rhônes Aval
-  Syndicat mixte du Lac et des Rivières du Voironnais
-  Syndicat Interdepartemental du Guiers et de ses Affluents
-  Communauté de communes ST-Marcelin Vercors Isère
-  Parc Naturel Régional du Vercors
-  Grenobles-Alpes Métropole
-  Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère
-  Communauté de communes de L'Oisans

0 10 20 km

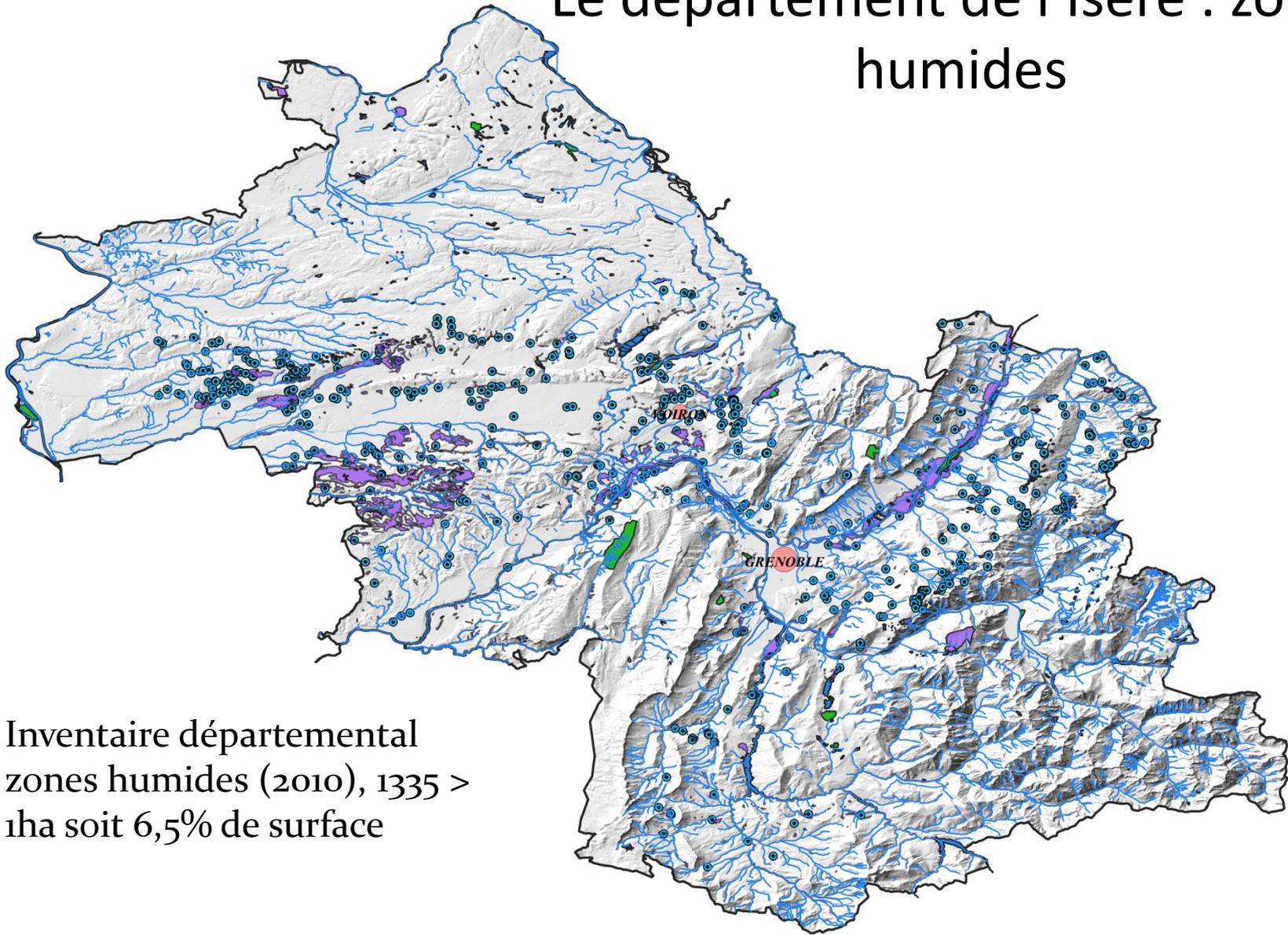


Carte des contrats de milieux sur la région urbaine grenobloise



Elaboré par Karina LORIOT - Université de Strasbourg - 2018
Source: SCOT 2030 de la région urbaine de Grenoble ; Gest'eau

Le département de l'Isère : zones humides



Inventaire départemental
zones humides (2010), 1335 >
1ha soit 6,5% de surface

0 10 20 km



Le département de l'Isère : un contexte territorial complexe

Des enjeux d'aménagement / SCOT RUG

« plusieurs enjeux clés pour le SCoT pour préserver la biodiversité du territoire : la nécessité d'enrayer le processus en cours de fragmentation des espaces naturels et de régression avérée des zones humides du territoire, donc la nécessité de préserver les sites remarquables mais aussi les corridors écologiques et le foncier agricole, car les espaces agricoles participent du maintien de la biodiversité [...] » (Rapport de présentation du Scot de la RUG, p.436).

La refonte du paysage institutionnel de la gouvernance avec la fusion des syndicats de rivière => un climat d'incertitude

Quel rôle de l'appropriation de l'enjeu foncier par les acteurs dans une gestion intégrée des milieux aquatiques ?

Un panel d'expérimentations locales...

Montée en puissance de l'enjeu foncier à partir des années 2010 a créé une dynamique locale :

La promotion exclusive de l'acquisition de la propriété foncière

- l'acquisition foncière face à ses limites : arbitrages financiers, légitimité,
- une acquisition déconnectée de programmes d'actions,

En réponse : des expérimentations locales priorisant **la maîtrise d'usage** comme fondement d'une gouvernance foncière

Un panel d'expérimentations locales...



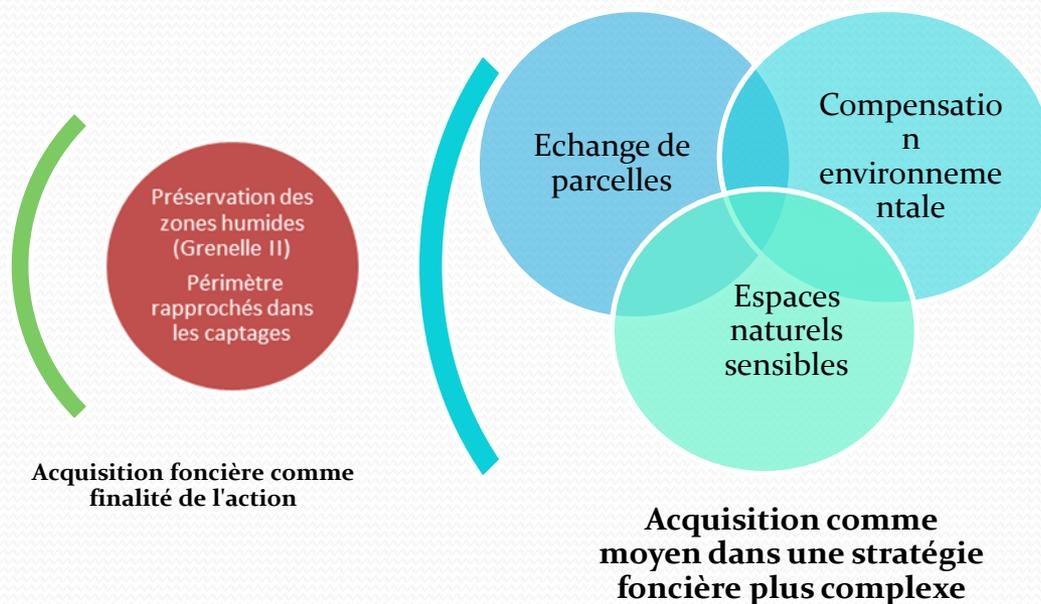
Caractéristiques de l'action

Opportunités foncières ponctuelles, absence de réelle stratégie

Partenariat limité (opérateur foncier, SAFER)

Moyens à disposition réduits

Un panel d'expérimentations locales...



Caractéristiques de l'action

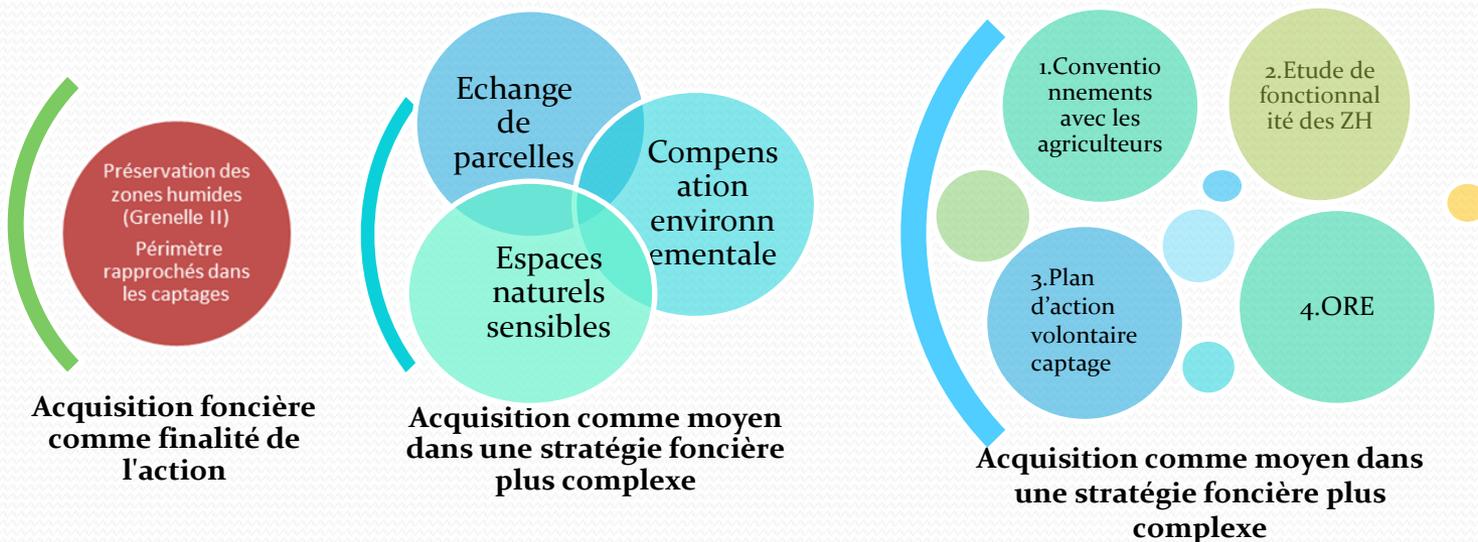
*Une action foncière incluse dans un projet plus large

*Une acquisition de propriété foncière au service de l'objectif environnemental de l'action

Progression de l'affranchissement

Un panel d'expérimentations locales...

Progression dans l'affranchissement



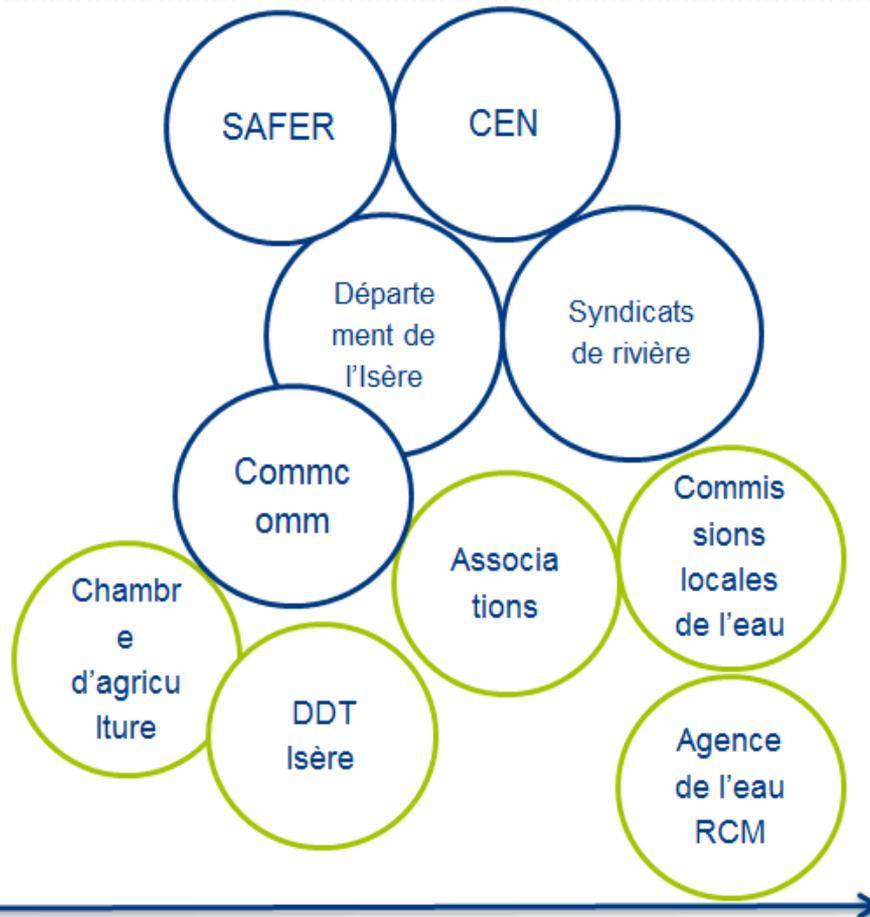
Caractéristiques de l'action

*Objectif environnemental de l'action

*Maîtrise d'usage du foncier

... invitant une multitude d'acteurs au débat foncier

Développement
de stratégies
foncières



Bénéficiaires/
usagers

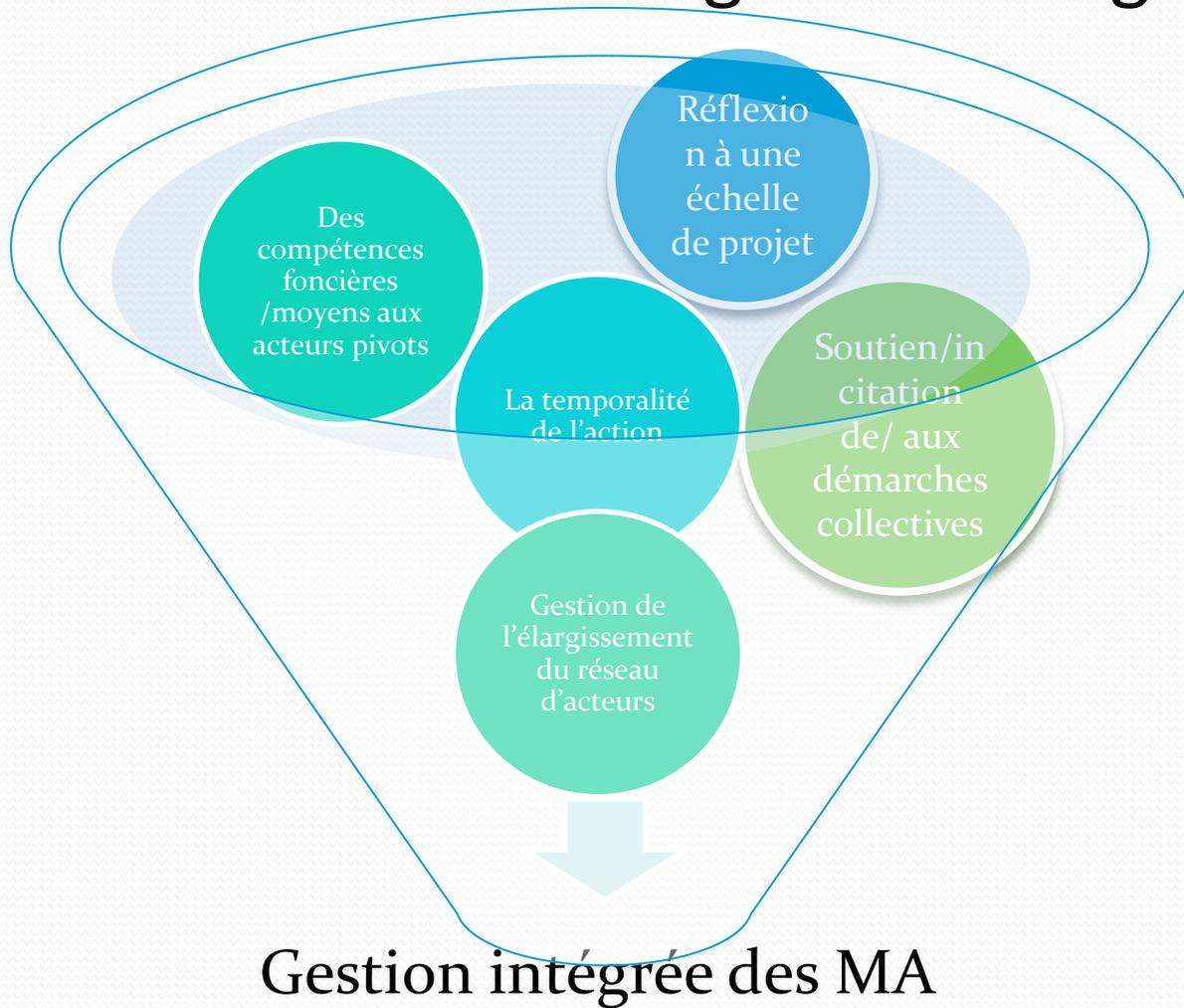
Légende

○ : Compétences foncières légales

○ : Action foncière sans compétences légales

Interet pour des
enjeux de milieux
aquatiques

Les leviers fonciers d'une gestion intégrée des MA



Synthèse - Gradient d'intégration de la question foncière : vers une gouvernance intégrée des MA

Attributs (leviers et points d'attention) de la mise en place d'une gouvernance intégrée des MA	Gradient d'intégration de la question foncière : vers une gouvernance intégrée des MA		
	L'acquisition foncière comme opportunité	L'acquisition foncière au service d'un projet/stratégie environnementale	Dépasser l'acquisition foncière au profit de la maîtrise d'usage du foncier pour un projet/ une action environnemental/e collectif/ve (co-construite)
RÈGLES D'ACTION			
RÉSEAU D'ACTEURS			
MODES DE COORDINATION			
CONVERGENCE DANS L'ACTION			
MISE EN COMMUN DE MOYENS ET DES SAVOIRS			
GESTION DE L'INCERTITUDE			
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION			
MODES DE GOUVERNANCE DE L'ACTION			

Attributs (leviers et points d'attention) de la mise en place d'une gouvernance intégrée des MA	Gradient d'intégration de la question foncière : vers une gouvernance intégrée des MA		
	L'acquisition foncière comme opportunité	L'acquisition foncière au service d'un projet/stratégie environnementale	Dépasser l'acquisition foncière au profit de la maîtrise d'usage du foncier pour un projet/ une action environnemental/e collectif/ve (co-construite)

A. RÈGLES D'ACTION

Règlementation			
Références communes (normes)			
....			

B. RÉSEAU D'ACTEURS

Partenariats			
Existence d'acteurs pivots			
Représentativité des ayant-voix/ayant vote			
Discussion en face à face			
Équité dans le partage du pouvoir			
Compromis dans les objectifs, conciliation des stratégies			
Hiérarchisation collective des priorités territoriales			
Incitations à participer			
Confiance mutuelle			
....			

Tableau à renseigner en fonction d'indicateurs de champs :
+++ ++ + - - - - -

Merci pour votre attention !

